

Nous surveillons de près les questions politiques importantes qui pourraient avoir une incidence sur notre entreprise, nos collectivités et la société dans tous les territoires où nous exerçons nos activités. Ces questions comprennent celles que nous avons mentionnées dans notre analyse annuelle de l'importance relative, par exemple la réforme fiscale, l'accessibilité aux services bancaires et l'abordabilité des logements.

Comme la TD exerce ses activités dans un secteur hautement réglementé, les changements apportés aux règlements et aux politiques régissant les services financiers nous touchent particulièrement; ainsi, nous sommes naturellement soucieux de l'instauration d'un marché financier sain et viable. Nous sommes heureux d'avoir l'occasion de participer à de nombreux processus de consultation et de défense d'intérêts qui contribuent à une meilleure élaboration des politiques. Nous sommes motivés par un souci de transparence en ce qui concerne nos contributions politiques et nos interactions liées aux politiques publiques, toutes nos activités étant régies par différentes politiques et procédures internes.

La TD participe aux politiques publiques d'une variété de façons :

- Nous surveillons l'activité gouvernementale et les développements en matière de législation et de réglementation, afin de rester informés des questions importantes.
- Nous dialoguons avec les élus, les fonctionnaires, les organismes de réglementation et de pression dans le but de les sensibiliser à la position de la TD.
- Nous participons aux processus pertinents d'élaboration des politiques (p. ex. consultations publiques/sectorielles) en offrant idées et expertise constructives, dans le but de contribuer à l'instauration de politiques judicieuses.

Politiques pertinentes de la TD :

- [Code de conduite et d'éthique professionnelle](#)
- [Politique de lutte contre le trafic d'influence et la corruption](#)
- [Politique en matière de cadeaux et d'activités de divertissement \(États-Unis\)](#)

Relations gouvernementales au Canada

Au Canada, le service Affaires gouvernementales coordonne le dialogue de la TD avec les politiciens et les fonctionnaires, ainsi qu'avec un grand nombre des associations sectorielles et des organismes de pression avec lesquels la Banque entretient des relations. Le groupe Relations avec les autorités de réglementation collabore avec les organismes de réglementation au Canada et à l'étranger (sauf aux États-Unis).

La TD interagit surtout avec le gouvernement fédéral, dont toutes les opérations bancaires et nombre d'autres services financiers relèvent. La TD satisfait à toutes les exigences fédérales en matière de divulgation des activités de lobbying et fait rapport de toutes ses activités au Commissariat au lobbying du Canada, conformément au règlement. Nos activités de lobbying entreprises aux niveaux provincial et municipal sont conformes à tous les exigences ou règlements de divulgation existants dans les juridictions en question.

Relations gouvernementales aux États-Unis

Aux États-Unis, l'équipe Affaires gouvernementales et réglementaires s'occupe de gérer les relations avec les organismes de réglementation, les élus et les autres employés gouvernementaux aux niveaux fédéral, étatique et local. De plus, l'équipe coordonne les relations de la TD avec les associations commerciales, comme l'American Bankers Association, la Financial Services Roundtable et la Clearing House.

TD Bank se conforme à toutes les exigences relatives à ses relations avec les représentants du gouvernement et à tout autre règlement, loi ou règle qui les régissent. Nous avons adopté une politique complète en matière de cadeaux et de divertissements qui interdit toute forme de cadeau de quelque nature des employés et des directeurs de la TD aux représentants du gouvernement américain, et nous offrons une formation exhaustive en matière d'éthique aux employés qui ont des relations avec les représentants gouvernementaux.

Prises de position sur des politiques publiques importantes en 2014

Enjeux	Parties prenantes	Développements majeurs et position ou activités de la TD
Changements à la réglementation		
Mise en œuvre de la loi Dodd-Frank	Congrès américain et organismes de réglementation	La TD a continué de participer au processus consultatif relatif à la mise en œuvre de la loi Dodd-Frank.
Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA)	Congrès américain et organismes de réglementation	Le Trésor américain a commencé à implanter de nouveaux règlements d'application de la FATCA, exigeant des institutions financières étrangères qu'elles fournissent à leurs gouvernements locaux ou directement à l'IRS des renseignements sur les comptes financiers détenus hors des États-Unis par des citoyens américains. La FATCA prévoit une implantation progressive de la réglementation, qui a débuté en 2014 et s'échelonne sur plusieurs années. De nombreux pays, dont le Canada, ont négocié des ententes intergouvernementales avec les États-Unis pour établir des exigences d'implantation différentes pour leurs institutions financières. La TD soutient la lutte des États-Unis contre l'évasion fiscale et est déterminée à répondre à toutes les exigences en temps voulu.
Mise à jour du code pour les consommateurs de produits et services financiers	Gouvernement du Canada	La TD continue de participer aux consultations sur les révisions apportées au code exhaustif de protection des consommateurs de produits et services financiers.
Régime coopératif en matière de réglementation des marchés de capitaux (soit un organisme pancanadien de réglementation des valeurs mobilières)	Différents gouvernements provinciaux au Canada	La TD continue de participer aux consultations sur un organisme pancanadien de réglementation des valeurs mobilières des marchés de capitaux.
Questions économiques et protection des consommateurs		
Frais imposés par les commerçants pour l'utilisation de cartes de crédit	Gouvernement du Canada	Le 4 novembre 2014, le ministre des Finances du gouvernement du Canada a fait une déclaration concernant les propositions volontaires de Visa et Mastercard de « réduire les frais de carte de crédit qu'ils imposent, à un taux effectif moyen de 1,50 % pour les cinq prochaines années ». Cette déclaration venait clore une discussion tenue entre les parties prenantes visant à répondre aux plaintes des commerçants sur les frais de paiement par carte de crédit.
Frais d'interchange	Congrès américain et organismes de réglementation	Au cours des dernières années, les frais payés par les commerçants américains lorsque les consommateurs règlent l'achat de produits et services au moyen d'une carte de crédit ou de débit sont devenus une source de préoccupation importante et ont fait l'objet d'un recours collectif et d'enquêtes du gouvernement. La TD continue de suivre de près cette problématique et croit qu'il devrait y avoir un échange de valeur équitable entre tous les acteurs des réseaux d'opérations effectuées au moyen de cartes de crédit ou de débit.
Financement lié à l'habitation	Congrès américain et organismes de réglementation	Le système américain de financement lié à l'habitation nourrit une crise croissante. Des programmes fédéraux qui soutenaient depuis longtemps les propriétaires, comme les entreprises parrainées par l'État Fannie Mae et Freddie Mac, connaissent des difficultés financières. Par conséquent, le Congrès envisage de légiférer pour remédier à ces difficultés et encourager davantage de programmes de financement lié à l'habitation durables. La TD appuie les pressions en faveur d'une réforme du système américain de financement lié à l'habitation afin de mieux répondre aux besoins des familles et de favoriser la santé à long terme du marché.
Cybersécurité	Gouvernement du Canada, Congrès américain et organismes de réglementation	La TD a encouragé les gouvernements fédéraux américain et canadien à adopter des stratégies plus rigoureuses en matière de sécurité en ligne. La TD a participé activement aux discussions amorcées par le gouvernement du Canada avec les acteurs du secteur pour doter le pays de solides politiques en matière de cybersécurité.
Compétences financières	Gouvernement du Canada	De concert avec des partenaires du secteur, le gouvernement fédéral travaille à l'amélioration des compétences financières des Canadiens, qui leur permettront de prendre des décisions plus éclairées relativement à des questions financières importantes. Afin de contribuer à l'atteinte de cet objectif, la TD s'est impliquée en matière de politiques publiques, en plus de créer de nouveaux programmes soutenus par les employés et d'augmenter le financement accordé à des organismes communautaires.

Canada et Royaume-Uni

En 2014, les contributions politiques de la TD ont été minimales au Canada et inexistantes au Royaume-Uni. Au Canada, la TD a versé une contribution au parti au pouvoir et au parti de l'opposition officielle des provinces où les dons d'entreprise sont acceptés. Présentement, cinq provinces interdisent les contributions politiques des entreprises, qui ne sont pas non plus permises au niveau fédéral. Nos contributions se font sans parti pris politique, elles sont toutes consignées dans les archives publiques et elles peuvent être consultées sur le site Web des bureaux du directeur de scrutin provinciaux.

Contributions politiques au Canada en 2014

	2014	2013	2012	2011
Gouvernement fédéral	-	-	-	-
Provincial	200 550 \$	197 335 \$	173 620 \$	204 150 \$
Municipal	1 100 \$	-	-	-
Total	201 650 \$	197 335 \$	173 620 \$	204 150 \$

États-Unis

La loi fédérale aux États-Unis interdit aux entreprises, y compris les banques nationales, de verser des contributions politiques aux candidats qui se présentent aux élections de niveau fédéral, étatique ou local. Toutefois, elles sont permises si elles sont versées dans un fonds distinct créé par les banques nationales et autres sociétés. Ces fonds sont connus sous le nom de comités d'action politique (PAC) et il en existe plus de 4 600 aux États-Unis.

TD Bank a créé en août 2011 un comité d'action politique au niveau fédéral qui permet aux employés admissibles et intéressés de verser des contributions volontaires aux candidats qui se présentent aux élections fédérales soutenant un secteur de services financiers vigoureux et des politiques économiques saines. Le PAC de la TD est de nature non partisane et est financé seulement à l'aide de contributions volontaires des employés admissibles de la TD, qui peuvent être versées facilement par un système de retenue salariale mis sur pied par TD Bank.

Toutes les contributions émanant du PAC et versées aux candidats qui se présentent aux élections fédérales sont déclarées à la commission électorale fédérale et sont consignées dans les archives publiques.

En outre, les employés dont la contribution au PAC de la TD est égale ou supérieure à 200 \$ par année voient celle-ci déclarée à la commission électorale fédérale et consignée dans les archives publiques. Pour en savoir plus sur le PAC de la TD, consultez [la base de données de la FEC](#). Un conseil d'administration assure la gouvernance du PAC de la TD, conformément à son statut d'association. Celui-ci est responsable de la gestion adéquate du PAC et témoigne de l'importance qu'accorde la TD à une gouvernance rigoureuse.

Au cours de l'année 2014, le PAC de la TD a versé 72 000 \$ à 42 candidats à la Chambre des représentants et au Sénat des deux partis politiques principaux et à un PAC du secteur des services financiers fédéraux. Le PAC de la TD verse des contributions politiques qui sont permises par la loi fédérale et qui sont conformes aux lignes directrices strictes de notre entreprise en matière d'activités liées aux politiques publiques et à la défense d'intérêts. Aucune contribution n'est versée dans le but d'obtenir un avantage injuste ou par opportunisme. La contribution de TD Bank ne constitue pas non plus un appui indépendant à l'élection ou à la défaite de candidats en particulier qui se présentent aux élections fédérales.